

ACTIONS
ÉDUCATIVES
CRÈCHE MUNICIPALE
de Sainte-Savine

STE SAVINE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

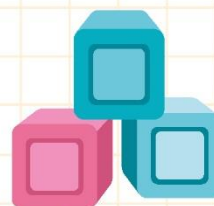


2026-2031



MULTI-ACCUEIL « 1,2,3 LES P'TITS LOUPS »

14 RUE JULES HÉMARD,
10 300 SAINTE-SAVINE
06 68 10 18 86



Préambule

1,2,3 Les P'tits Loups s'engage à offrir un accueil sûr, bienveillant et respectueux pour chaque enfant.

Notre projet d'établissement vise à guider l'ensemble des actions de l'équipe, en lien avec les familles et les partenaires, pour que chaque enfant puisse grandir, s'épanouir et découvrir le monde à son rythme.

Nous nous inscrivons dans le cadre réglementaire des établissements d'accueil du jeune enfant, en respectant les textes officiels qui garantissent la sécurité, la santé et le développement des tout-petits.

Ce projet s'appuie sur les **principes de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant**, qui rappellent que chaque enfant mérite :

- Un accueil respectueux de sa personnalité et de son rythme ;
- Un environnement sécurisant, protecteur et bienveillant ;
- Des conditions favorisant son développement global et harmonieux ;
- Une ouverture sur le monde et la diversité, et la participation active des familles ;
- Un accompagnement assuré par des professionnels attentifs, formés et engagés.

Ce projet constitue un outil de référence pour toute l'équipe, pour les familles et pour nos partenaires. Il permet de construire ensemble un accueil de qualité, cohérent et centré sur les besoins et le bien-être de chaque enfant.

Il se décline en quatre volets complémentaires :

1. Le **projet d'accueil**, qui présente nos pratiques quotidiennes et l'organisation de la structure ;
2. Le **projet éducatif et pédagogique**, qui décrit nos objectifs d'accompagnement et de développement ;
3. Le **projet social**, qui précise le public accueilli et le cadre partenarial ;
4. Le **projet d'évaluation**, qui garantit le suivi et l'amélioration continue des actions mises en place, conformément au nouveau décret de 2025.

I. Le projet d'accueil

Le projet d'accueil décrit l'organisation quotidienne de l'établissement, les ressources humaines et matérielles, ainsi que les pratiques mises en place pour offrir un environnement **sécurisant, stimulant et adapté aux besoins des enfants**. Il s'inscrit dans le respect des *normes réglementaires en matière de sécurité, d'hygiène et d'encadrement*, notamment celles précisées par le *décret de 2025*.

1.1 Les différents types d'accueil proposés

Le multi-accueil 1,2,3 Les p'tits loups, situé au 14 rue Jules Hémard à Sainte-Savine, est un établissement municipal placé sous la gestion de la mairie de Sainte-Savine.

Il propose deux modalités d'accueil complémentaires : un accueil collectif en structure et un accueil familial au domicile d'assistantes maternelles agréées, permettant ainsi de s'adapter aux besoins variés des familles et de leurs enfants.

La structure accueille des enfants dès l'âge de 8 semaines jusqu'à la veille de leur 6^e anniversaire.

Sa capacité d'accueil totale est de 44 places, réparties comme suit :

- 30 places en accueil collectif, au sein de la structure,
- 14 places en accueil familial, au domicile des assistantes maternelles.

L'accueil collectif

L'accueil collectif est installé dans un bâtiment situé à proximité du centre-ville, au sein de la Maison Françoise Dolto, un espace regroupant également les accueils de loisirs maternel et primaire. Le service est ouvert de 8h à 18h15. Afin de garantir le bien-être de l'enfant, il est recommandé de limiter, autant que possible, son temps de présence à une durée maximale de 40 heures par semaine.

La structure comprend un hall d'accueil, un bureau administratif, deux unités d'accueil — les Trolls/Elfes pour les bébés et moyens, et les Lutins pour les moyens et grands —, une salle de change, un espace dédié à l'apprentissage de la propreté, deux salles à manger (une pour les Elfes et une pour les Lutins), trois dortoirs, une pataugeoire, un espace sensoriel, une cour extérieure sécurisée, une lingerie ainsi qu'une cuisine.

L'accueil familial

L'accueil familial est assuré par des assistantes maternelles titulaires du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, agréées par le Conseil départemental de l'Aube et employées par la ville de Sainte-Savine, sous l'autorité de la cheffe de service Petite Enfance. Le service est ouvert de 7h30 à 18h30.

Ce mode d'accueil permet la prise en charge de 14 enfants au maximum, chaque professionnelle disposant de 3 à 4 agréments. La durée hebdomadaire cumulée des contrats d'accueil par assistante maternelle est limitée à 48 heures.

Les enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles participent régulièrement à des séances de psychomotricité, à des groupes d'éveil ainsi qu'à diverses activités programmées, organisées soit dans les locaux du Relais Petite Enfance, situés rue Pierre Brossolette, derrière la mairie, soit au sein des unités de l'accueil collectif.

Les assistantes maternelles bénéficient d'un suivi régulier assuré par la cheffe du service Petite Enfance, de son adjointe et de la référente santé et accueil inclusif.

Les différents contrats d'accueils

Au sein de la structure, les enfants peuvent être accueillis selon différentes modalités :

- *Accueil régulier* : Les besoins de l'enfant sont connus à l'avance (ex. : 7h/semaine, 32h/semaine) et se répètent de manière constante. L'accueil s'effectue dans le cadre d'un contrat établi entre la famille et l'établissement.
- *Accueil occasionnel au prévisionnel* : L'enfant est accueilli sur la base d'un contrat comprenant des réservations. Les besoins sont communiqués à la structure au moins un mois à l'avance, permettant d'anticiper les plannings variables des parents.
- *Accueil occasionnel* : Il s'agit d'un accueil ponctuel. L'enfant, déjà connu de la structure (dossier d'inscription complet), peut être accueilli selon les places disponibles pour une durée limitée, sans régularité prévisible.
- *Accueil d'urgence* : Cet accueil intervient en cas de situation exceptionnelle (hospitalisation, décès familial, demande de la PMI, etc.) et n'a qu'une durée temporaire.

Les critères d'attribution des places

L'attribution des places se fait selon plusieurs critères de priorité :

- Résider de manière permanente à Sainte-Savine,
- Justifier d'une activité professionnelle, ou être en formation professionnelle, pour les deux parents,
- Famille monoparentale en activité,
- Âge de l'enfant,
- Avoir un membre de la fratrie en cours d'accueil sur la structure,
- Être orienté par les services de Protection Maternelle et Infantile, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Aide Sociale à l'Enfance...,
- Antériorité de la demande,
- Exercer une activité professionnelle sur la commune.
- Date d'entrée souhaitée.

Le financement de la structure est assuré par :

- La Prestation de Services Unique PSU et le bonus de la Convention Territoriale Globale versés par la CAF
- La Prestation de Service versée par la MSA
- Les participations familiales
- Le reste à charge est supporté par le budget de la ville

1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants et/ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quel que soit ma situation ou celle de ma famille » Principe 1 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Au sein de notre EAJE, l'inclusion est une priorité concrète : chaque enfant, quel que soit son niveau de développement ou ses besoins spécifiques, est accueilli dans des conditions adaptées et sécurisées. Les espaces et les activités sont aménagés pour favoriser la participation de tous, et le matériel pédagogique est choisi pour être accessible. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les familles et les partenaires spécialisés, sous la coordination du référent santé et accueil inclusif, afin de mettre en place un projet individualisé pour chaque enfant nécessitant un accompagnement particulier.

Par ailleurs, la structure veille à ce que l'accès aux services soit réellement ouvert et inclusif, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les parents porteurs de handicap, garantissant ainsi un environnement où chacun peut se sentir reconnu, soutenu et pleinement intégré.

1.3 Les compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

L'équipe

Au sein de notre structure, l'équipe d'encadrement éducatif contribue au bien-être physique et émotionnel des enfants, en étroite collaboration avec les familles.

L'adjointe et le Référent santé et accueil inclusif, sous la supervision de la cheffe de service, veillent à la mise en œuvre cohérente du projet d'établissement et participent à l'observation, à la prévention et au développement global des enfants.

Les assistantes maternelles et l'équipe éducative de l'accueil collectif offrent un accueil individualisé et sécurisant, favorisant la socialisation, l'éveil et le bien-être des enfants, tout en accompagnant les familles et en appliquant le projet éducatif de la structure.

Enfin, les agents polyvalents d'entretien et de restauration garantissent un environnement propre, sûr et fonctionnel, en prenant en charge la propreté des locaux et la préparation des repas, contribuant ainsi au confort des enfants et au bon fonctionnement de l'équipe éducative.

Les intervenants

Au sein de notre crèche, des intervenants extérieurs et des partenaires apportent un soutien complémentaire aux enfants et aux équipes.

Des thérapeutes et professionnels spécialisés, comme des psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, sophrologue ou somnothérapeute, interviennent pour accompagner le développement affectif, moteur, le langage, la santé et le bien-être global des enfants selon leurs besoins.

Les partenaires institutionnels et associatifs, tels que la PMI, les centres sociaux, les associations locales, ainsi que les partenaires de la collectivité comme le RPE, le CLAS, les ALSH ou la médiathèque, contribuent à des actions collectives, à la formation de l'équipe et à la mise en place de projets éducatifs et culturels.

Ces collaborations permettent d'enrichir l'accompagnement éducatif et d'assurer une prise en charge globale, sécurisante et adaptée à chaque enfant.

1.3.2 Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants » Principe 9 - Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Afin de garantir un accueil de qualité et de répondre au mieux aux besoins des enfants, il est essentiel que les adultes qui les accompagnent évoluent dans un climat de bienveillance, de sécurité et de sérénité. Le bien-être des professionnels constitue ainsi un levier fondamental pour favoriser celui des enfants.

C'est dans cette dynamique que notre équipe développe des outils de travail visant à soutenir un environnement professionnel respectueux, sécurisant et épanouissant.

Le premier outil repose sur une **communication bienveillante et réfléchie**. Chaque professionnel est invité à s'interroger sur sa posture, ses modes de communication et ses comportements, afin de mieux comprendre leur impact sur les collègues, les familles et les enfants. Cette démarche implique une attention portée à soi, fondée sur la bienveillance et l'autocompassion, permettant de cultiver un regard constructif sur sa pratique. Elle encourage également l'ouverture, la remise en question, la formation continue et la recherche de nouvelles connaissances, afin de dépasser les habitudes et d'enrichir les pratiques professionnelles. La qualité des échanges est renforcée par l'utilisation du « je », favorisant une communication respectueuse, ainsi que par la participation aux temps de dialogue proposés par la structure, tels que les réunions d'équipe, les analyses de pratiques et les entretiens individuels. La prise de conscience et l'expression des émotions occupent également une place

centrale, celles-ci constituant un repère essentiel pour comprendre ses besoins et ajuster ses comportements.

Le second outil s'appuie sur **une organisation générale du service claire, structurée et sécurisante**. La mise en place de repères fiables, tels que les plannings, les protocoles et les consignes, permet de sécuriser les pratiques et de favoriser un cadre de travail stable. Une attention particulière est portée à la qualité des relations professionnelles, car une ambiance sereine et respectueuse contribue directement au bien-être de l'équipe. Les échanges autour des méthodes de travail lors de nos réunions d'équipe, l'évaluation régulière de la qualité du service rendu et l'analyse des risques professionnels permettent d'améliorer en continu les pratiques. L'adaptation des espaces, des outils et de l'organisation vise à faciliter le travail, à renforcer la sécurité et à gagner en efficacité. Par ailleurs, des temps de détachement sont organisés afin que les agents puissent réfléchir et proposer des projets d'éveil en prenant le recul nécessaire. Enfin, la confiance mutuelle, la délégation et la responsabilisation des agents favorisent l'engagement, l'autonomie et la cohésion d'équipe.

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et les formations

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents » Principe 10 - Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Dans une démarche constante d'amélioration de la qualité d'accueil et d'accompagnement des enfants, notre structure accorde une place essentielle à l'analyse de la pratique professionnelle, à la formation continue et à l'intervention de professionnels spécialisés. Des groupes d'analyse de la pratique (GAP), organisés une fois par trimestre, offrent aux équipes un espace de parole sécurisé et bienveillant, favorisant la prise de recul, le partage d'expériences et la réflexion collective autour des situations rencontrées. Ces temps permettent d'ajuster les postures professionnelles, d'harmoniser les pratiques et de mieux comprendre les besoins fondamentaux des enfants, dans le respect de leur rythme, de leur développement et de leur sécurité affective.

Ces temps de réflexion sont complétés par des réunions de section mensuelles, des échanges informels quotidiens et des points hebdomadaires avec la direction, assurant une communication fluide, un suivi régulier des situations et une adaptation constante des pratiques éducatives. Cette organisation contribue à renforcer la cohésion d'équipe, la continuité des actions menées et la qualité de l'accompagnement proposé.

Par ailleurs, la formation continue constitue un pilier central de la professionnalisation des équipes. Chaque agent est invité à s'inscrire à au moins une formation par an afin d'actualiser ses connaissances, de développer ses compétences et d'enrichir ses pratiques. En complément, des intervenants extérieurs spécialisés peuvent être sollicités en fonction des thématiques questionnées par l'équipe, telles que le développement moteur, le sommeil, l'alimentation, les émotions ou encore le bien-être global de l'enfant. Ces apports permettent d'approfondir les réflexions, d'intégrer de nouvelles approches pédagogiques et d'ajuster les pratiques professionnelles aux évolutions des besoins des enfants et des familles. L'ensemble de cette démarche garantit un accueil de qualité, bienveillant, sécurisant et respectueux du développement global de chaque enfant.

1.3.4 L'accueil des stagiaires et les apprentis

Dans une démarche de transmission, de professionnalisation et de valorisation des métiers de la petite enfance, notre structure accorde une place importante à l'accueil des stagiaires et des apprentis. En amont, une visite de la structure et la présentation de notre projet d'établissement leur permettent de se familiariser avec notre organisation, nos valeurs et notre cadre éducatif. Chaque stagiaire reçoit également un guide d'accueil détaillant les règles, les procédures et le fonctionnement quotidien de la crèche.

Encadrés par un formateur terrain identifié, ils bénéficient d'un suivi régulier et de bilans périodiques pour soutenir leur progression et leur réflexion professionnelle. Il est précisé que le stagiaire ou l'apprenti **ne remplace jamais un membre de l'équipe**, qu'il n'intervient jamais seul avec un enfant et qu'il ne constitue en aucun cas un renfort opérationnel. L'objectif est de permettre une intégration progressive et sécurisée, favorisant l'observation, la participation active et l'analyse des pratiques.

Ces jeunes professionnels sont soumis aux mêmes obligations que le personnel : vaccinations, attestations d'honorabilité et respect du règlement intérieur.

Cet accompagnement vise à développer leur autonomie, leur posture professionnelle et leur compréhension du métier, tout en enrichissant la dynamique collective de l'équipe. L'accueil des stagiaires et apprentis contribue ainsi à la formation de futurs professionnels compétents et engagés, tout en garantissant le bien-être, la sécurité et le développement global des enfants.

En conclusion, les compétences professionnelles mobilisées au sein de notre structure reflètent l'engagement, la complémentarité et la réflexion constante de l'ensemble des adultes impliqués. L'ensemble de ces accueils se fait sous la responsabilité de la direction, assurant la sécurité et le bon déroulement des activités.

L'équipe éducative, soutenue par les intervenants spécialisés et les partenaires, met en œuvre ses savoir-faire et ses connaissances pour offrir un accompagnement global, sécurisant et bienveillant aux enfants. La communication réfléchie, l'organisation structurée, l'analyse des pratiques et la formation continue permettent de renforcer la cohésion de l'équipe, d'actualiser les compétences et de garantir la qualité des actions éducatives.

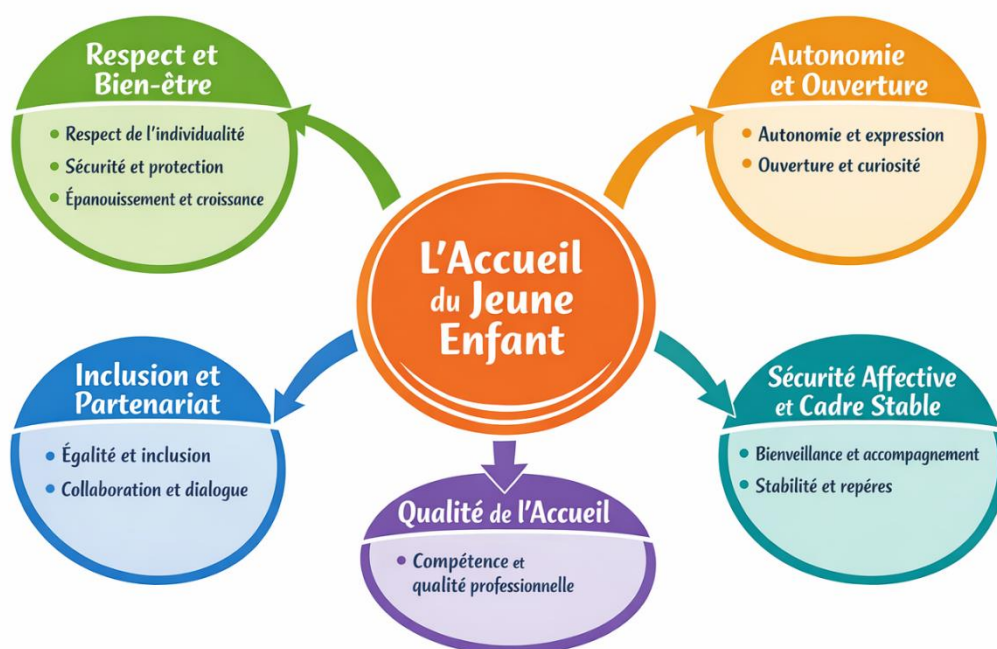
Ainsi, le bien-être et la montée en compétences de ces professionnels en devenir constituent le socle d'un accueil de qualité, respectueux du développement, du rythme et des besoins de chaque enfant.

II. Le projet éducatif et pédagogique

Le projet éducatif et pédagogique du multi-accueil municipal « 1, 2, 3 Les P'tits Loups » définit les orientations fondamentales qui guident l'ensemble des pratiques professionnelles.

Il s'inscrit pleinement dans les principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant et dans le respect des exigences du décret de 2025, qui placent au cœur des missions des EAJE le bien-être, la sécurité affective, l'épanouissement, l'inclusion et le développement global de chaque enfant.

Ce projet vise à proposer un accueil **bienveillant, individualisé, sécurisant et stimulant**, favorisant l'autonomie, la socialisation et l'épanouissement, tout en respectant les besoins, le rythme et l'histoire de chaque enfant.



2.1. L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. » Principe 3 - Charte nationale d'accueil du jeune enfant

L'accueil constitue la première étape fondamentale de la relation entre l'enfant, sa famille et la structure. Il conditionne fortement le sentiment de sécurité affective, la qualité de l'attachement et la capacité de l'enfant à investir sereinement son environnement.

2.1.1. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Dès les premiers contacts, l'équipe veille à instaurer un climat de confiance, d'écoute et de bienveillance. Le premier accueil permet aux familles de découvrir le fonctionnement de la structure, ses valeurs éducatives, l'organisation quotidienne et les modalités d'accompagnement.

Avant le début de la période d'adaptation, plusieurs temps sont organisés pour préparer l'enfant et sa famille :

- **Réunion d'information collective** : un temps est proposé aux familles pour présenter l'équipe pluridisciplinaire, le projet d'établissement, ainsi que le règlement de fonctionnement et l'organisation quotidienne. C'est l'occasion de répondre aux questions des parents et de créer un premier contact rassurant.
- **Entretien individuel avec l'adjointe ou la référente pédagogique** : cet échange personnalisé permet aux familles de visiter les locaux et de mieux comprendre le fonctionnement de la structure. Il offre également un temps pour réfléchir à l'organisation future de l'accueil, en particulier pour **définir et ajuster les horaires du contrat d'accueil** en fonction du rythme, des habitudes et des besoins de l'enfant, afin de préparer un accompagnement réellement adapté dès son entrée.
- **Formulaire d'adaptation envoyé aux familles** : ce document sert de support pour préciser les habitudes et préférences de l'enfant. Il permet à l'équipe d'adapter au mieux la première rencontre et la période d'adaptation.
- **Rencontre parent-référentes-enfant d'une heure environ** : avant la période d'adaptation progressive, cette rencontre offre à l'enfant un premier contact avec les référentes et le lieu. Les parents sont présents pour rassurer l'enfant et partager leurs observations avec les référentes, favorisant ainsi une prise en charge personnalisée dès le premier jour.

La période d'adaptation se déroule ensuite sur une à deux semaines, avec des temps d'accueil progressifs : une heure le premier jour, deux heures le lendemain, puis la prise d'un repas ou d'un biberon, et enfin une petite journée complète. Les professionnels accompagnent l'enfant en utilisant des repères stables et des objets transitionnels (doudou, tétine, vêtement), tandis que les parents appliquent une séparation claire et ritualisée. Les pleurs, expression normale des émotions, sont accueillis avec empathie et réconfort.

La familiarisation permet d'instaurer des repères sécurisants, de renforcer le lien de confiance avec la famille et de préparer l'enfant à évoluer sereinement dans le cadre collectif. Les échanges réguliers avec les parents, lors des transmissions ou via l'application KIDIZZ, contribuent à la continuité éducative et à la confiance dans l'équipe.

2.1.2. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement des espaces

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. » Principe 8 - Charte nationale d'accueil du jeune enfant

L'accueil au quotidien repose sur des pratiques pédagogiques réfléchies et bienveillantes, adaptées aux besoins, aux rythmes et aux émotions de chaque enfant. Les professionnels observent et accompagnent chaque enfant, favorisant son autonomie, sa confiance et son épanouissement, tout en garantissant sa sécurité. Les transmissions du matin et du soir, le suivi individualisé et l'adaptation permanente des activités, des repas, du sommeil et des jeux permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. L'équipe travaille à hauteur des enfants et adopte des postures de disponibilité et d'écoute tout au long de la journée.

L'aménagement des espaces est pensé pour stimuler la découverte et l'exploration en toute sécurité. Les salles sont organisées pour favoriser la liberté de mouvement, le jeu, la socialisation et les moments de repos. Le matériel est accessible, varié et adapté au développement global de l'enfant (motricité, sensorialité, langage, créativité). Les rituels et routines structurent la journée et aident les enfants à se repérer dans le temps et dans l'espace. Les espaces sont clairs et lisibles, permettant aux enfants de savoir où se trouvent les différents coins de jeux et activités.

La socialisation est un axe essentiel du quotidien en EAJE. Le cadre, les règles et leur constance, ainsi que le respect de soi et des autres, offrent à l'enfant un environnement cohérent et sécurisant.

- Dire « non » ou « stop » avec constance permet à l'enfant d'intégrer les limites et de développer confiance et sécurité.
- Les limites génèrent des frustrations, qui doivent être accompagnées dans les émotions qu'elles suscitent, la frustration constituant un moteur du développement.
- Accompagner les limites consiste également à présenter des perspectives positives et à valoriser ce qui reste possible à l'intérieur du cadre.
- Le comportement du professionnel sert de modèle : l'enfant imite la délicatesse, la politesse et l'attention dans ses interactions avec les autres.
- L'adulte encourage l'enfant à coopérer, partager et aider autrui, favorisant la conscience de l'existence de l'autre, semblable mais différent.

La socialisation devient ainsi un axe pédagogique quotidien, intégrée à toutes les interactions et activités, permettant à l'enfant de développer ses compétences relationnelles, sa compréhension des règles et sa capacité à vivre avec les autres.

Enfin, la communication avec les familles est constante et transparente. Les informations sur la vie de l'enfant sont transmises oralement, par écrit ou via l'application KIDIZZ. Les parents sont

invités à participer à la vie de la structure et à partager leurs observations, renforçant ainsi le partenariat éducatif et la continuité éducative entre la maison et la crèche.

2.2 Le soin : alimentation, sommeil, hygiène et soins corporels

Les temps de soin constituent des moments éducatifs essentiels. Ils participent pleinement au développement global de l'enfant, à la construction de la sécurité affective et à l'apprentissage de l'autonomie.

2.2.1. L'alimentation : un temps de plaisir, d'apprentissage et de socialisation

L'alimentation constitue un besoin fondamental pour le développement physique et psychique de l'enfant. Les repas ne répondent pas uniquement à un besoin physiologique, mais participent également à des besoins affectifs et relationnels, favorisent l'apprentissage et offrent des occasions privilégiées de socialisation et de partage. Que ce soit à l'accueil collectif ou familial, le déjeuner et le goûter rythment la journée et sont des moments d'échanges, de découvertes et de plaisir. L'ambiance, le décor et le contenu de l'assiette contribuent au plaisir de manger et à l'apprentissage du goût.

Sécurité et respect des préconisations diététiques

La sécurité alimentaire est une priorité pour protéger la santé des enfants. Tous les repas préparés, que ce soit en accueil collectif ou familial, respectent des règles strictes d'hygiène et de sécurité. Ces règles sont basées sur le système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), qui permet de contrôler les risques liés aux aliments à chaque étape : de la préparation jusqu'au service.

Les professionnels veillent à respecter cinq points essentiels :

- **Hygiène du personnel** : les mains sont lavées régulièrement et les vêtements sont propres ;
- **Organisation de la cuisine et des espaces** : les aliments propres ne sont jamais en contact avec des déchets ou des aliments sales, pour éviter toute contamination ;
- **Matériel et ustensiles** : tous les équipements et les couverts sont nettoyés, entretenus et désinfectés régulièrement ;
- **Aliments** : les produits sont conservés à la bonne température (entre 0 et 3°C pour les denrées réfrigérées), les dates de péremption sont respectées et les emballages sont sûrs ;
- **Méthodes de préparation** : les repas sont préparés selon des procédures fiables pour garantir leur qualité et leur sécurité.

Ainsi, les familles peuvent avoir la certitude que tous les repas servis aux enfants sont sûrs, sains et préparés avec le plus grand soin.

Les menus sont adaptés à l'âge des enfants et élaborés en collaboration avec une diététicienne, soumis à la validation de la direction. Dans l'accueil familial, les menus sont planifiés par

chaque agent en respectant les principes de diététique et les habitudes alimentaires des enfants.

Favoriser l'autonomie et l'expérimentation

Le repas est un temps d'expérimentation et d'autonomie :

- Les enfants peuvent manger seuls et choisir l'ordre de leur repas ;
- Ils participent aux gestes de la vie quotidienne : débarrasser leur assiette, verre et couverts, se laver les mains et le visage au gant, puis déposer bavoir et gants au linge sale ;
- Les repas se déroulent à table, sur des surfaces adaptées à leur taille, avec des menus complets (entrée, plat, fromage/dessert, eau) servis sur plateaux individuels ;
- Les enfants sont encouragés à goûter tous les aliments, à mâcher et savourer à leur rythme ;
- Les textures sont adaptées à leur âge, et manger avec les doigts est possible lorsque l'aliment s'y prête ;
- Les professionnels accompagnent l'enfant dans la reconnaissance de la faim, de la satiété et de la soif, et expliquent ce qu'il mange.

Respect des choix familiaux et alimentation saine

Pour favoriser une alimentation saine et équilibrée, **aucun bonbon ni confiserie n'est distribué aux enfants**, et seul le chocolat prévu au menu du prestataire sera proposé. Cette règle permet de respecter les choix des familles qui ne souhaitent pas inclure ce type d'alimentation dans le quotidien de leurs enfants.

Pour célébrer les **anniversaires**, les familles peuvent, si elles le souhaitent, fournir des ingrédients afin que l'équipe organise un **atelier cuisine autour d'une recette simple**. Les enfants participent à la préparation, et la dégustation se fait au moment du goûter, permettant ainsi de partager ce qu'ils ont eux-mêmes préparé lors de l'atelier

Un moment de socialisation et d'échanges

Les repas sont également un moment de partage et de convivialité :

- La présence des professionnels à table permet de montrer l'exemple dans la posture, le langage et l'usage des couverts ;
- Ils suscitent des échanges, proposent des discussions et renforcent le lien social ;
- Les règles de vie à table, comme le calme, la politesse et le maintien assis, sont transmises progressivement.

L'alimentation des tout-petits et la diversification

Pour les nourrissons, le lait maternisé est proposé par défaut, mais les familles peuvent fournir le leur. La préparation des biberons et le transport du lait maternel suivent des protocoles

stricts, et les familles sont soutenues dans l'allaitement. Nous proposons un espace calme et isolé pour permettre ce moment privilégié, si elles souhaitent allaiter sur place.

La diversification alimentaire commence progressivement à partir de 4-5 mois, en coordination avec les parents, et les nouveaux aliments sont introduits en cohérence avec ce qui a déjà été donné à la maison. Les échanges avec les familles permettent de garantir une progression cohérente et adaptée aux besoins de l'enfant.

Allergies et Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Pour les enfants présentant des allergies alimentaires, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est mis en place afin de sécuriser les repas et d'exclure les allergènes identifiés.

Les repas spécifiques ainsi que les éventuels traitements médicamenteux sont fournis par la famille. Les professionnels veillent à appliquer strictement le protocole établi.

Ce document est élaboré et signé en concertation avec l'ensemble des professionnels impliqués dans la prise en charge de l'enfant au quotidien (médecin, parents, direction, RSAI). Il permet de formaliser les modalités d'accompagnement et d'assurer la sécurité ainsi que le confort de l'enfant au sein de la structure.

2.2.2. Le sommeil : un besoin fondamental respecté

Le sommeil constitue une phase essentielle de la vie de l'enfant, au cours de laquelle son corps récupère, se régénère et consolide les apprentissages de la journée. Il participe à sa croissance, au développement cognitif et émotionnel et à l'intégration de nouvelles compétences. Dans ce cadre, la sieste n'est pas seulement un temps de repos, mais un temps indispensable au bien-être et au développement de chaque enfant.

Organisation du sommeil selon les types d'accueil

À l'accueil collectif, les plus jeunes enfants peuvent être couchés sur de petits matelas disposés au sol, dans un hamac ou dans des lits à barreaux, en fonction de leur âge et de leurs besoins. Les plus grands disposent généralement d'un couchage au sol, adapté à leur autonomie et à leur confort.

À l'accueil familial, le sommeil s'adapte aux besoins et à la sécurité affective de chaque enfant : il peut se dérouler auprès du professionnel dans la pièce de vie, dans une chambre individuelle ou, selon les situations et les préférences, dans une chambre partagée avec un ou deux autres enfants. L'objectif est de respecter le rythme naturel et le besoin de proximité de l'enfant.

Assurer sécurité et confort

Les conditions de sommeil sont identiques dans les deux types d'accueil et reposent sur des principes de sécurité, de calme et de confort :

- Un adulte est toujours présent dans le dortoir pour assurer la surveillance et la réassurance ;
- L'espace de sommeil est identifié, sécurisé, calme, avec une luminosité faible et peu de stimulations visuelles ou sonores ;
- La température est maintenue entre 17 et 19°C, sauf circonstances exceptionnelles ;
- L'ensemble du mobilier et du matériel (lits, transats, matelas) est conforme aux normes en vigueur ;
- Les lits sont dépourvus de tout jouet ou tour de lit, à l'exception des objets transitionnels tels que doudous et tétines, qui sécurisent l'enfant et favorisent l'endormissement ;
- Des rituels d'accompagnement, adaptés à chaque enfant, sont mis en place pour faciliter l'endormissement et instaurer un climat rassurant.

Respect du rythme de l'enfant

Le respect des besoins individuels de sommeil est central :

- Si un enfant ne souhaite pas ou ne peut pas s'endormir, un temps calme lui est proposé en alternative ;
- Les temps de sieste ne sont jamais imposés, mais adaptés aux rythmes biologiques et aux besoins propres à chaque enfant ;
- Les couchers et les réveils se font de manière échelonnée, dans le respect du rythme naturel de chacun ;
- Afin de préserver le bien-être et le développement de l'enfant, et de ne pas interrompre un cycle de sommeil, nous ne réveillons pas un enfant, sauf cas exceptionnel (rendez-vous médical, contrainte particulière...) ;
- Les enfants se réveillent généralement de façon autonome et les professionnels demeurent attentifs à leur sécurité et à leur confort.

En respectant ces principes, le sommeil constitue un véritable temps de récupération et d'épanouissement, contribuant à la sécurité affective, au développement global et à la régulation émotionnelle de chaque enfant.

2.2.3. L'hygiène et les soins corporels : des temps relationnels privilégiés

L'hygiène et les soins corporels ne se limitent pas à la dimension physique : ils constituent des temps éducatifs et relationnels essentiels pour le développement de l'enfant. Les moments de change, de toilette ou de soins sont autant d'occasions d'instaurer une relation individualisée, sécurisante et respectueuse de l'intimité de l'enfant. Le regard bienveillant, la verbalisation et la participation active de l'enfant sont privilégiés afin de renforcer le lien adulte-enfant.

Prendre soin de l'enfant

La santé et le bien-être du nourrisson dépendent à la fois des soins prodigués par les parents et de ceux assurés par les professionnels. Ces derniers réalisent des actes de la vie quotidienne, considérés comme des soins de prévention ou d'hygiène et ne nécessitant pas d'avis médical, tels que :

- Lavage de nez, soin d'un érythème fessier, nettoyage d'une plaie simple ;
- Soins liés à la fièvre, aux poussées dentaires ou à de petites piqûres d'insectes.

Pour garantir la sécurité et la qualité de ces soins, la structure dispose de protocoles validés par l'infirmière, régulièrement mis à jour. En première intention, les professionnels veillent à prévenir les risques grâce à des gestes simples : lavage des mains, nettoyage régulier du nez, et hygiène corporelle générale.

Accueillir un enfant malade ou porteur de handicap

Il peut arriver qu'un enfant présente au cours de la journée des symptômes nécessitant une vigilance particulière. Dans ce cas :

- Les protocoles de santé guident les professionnels sur les conduites à tenir, notamment en cas de fièvre ;
- Les parents sont systématiquement informés par la direction de l'état de santé de leur enfant ;
- L'accueil se poursuit uniquement si l'enfant ne présente pas de risque pour lui-même ou pour les autres ; l'évaluation est réalisée par l'infirmière et la direction.

L'administration de médicaments est autorisée dans des conditions strictes, et pour certaines situations, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place afin de sécuriser l'accueil des enfants atteints de maladies chroniques ou présentant un handicap (allergies, asthme, épilepsie...). Les professionnels sont formés aux gestes spécifiques nécessaires à leur prise en charge.

En cas de situations d'urgence graves et imprévues (convulsions, urticaire important, crise d'asthme ou d'épilepsie), tous les professionnels sont formés pour intervenir immédiatement et sécuriser l'enfant, en attendant les secours si nécessaire.

Des temps éducatifs et relationnels

Au-delà de la santé et de l'hygiène, ces moments permettent de :

- Développer l'autonomie de l'enfant, en l'impliquant dans les gestes simples du quotidien ;
- Favoriser la prise de conscience corporelle, la connaissance et l'acceptation de son corps ;
- Renforcer l'estime de soi, par la reconnaissance de ses compétences et de ses réussites ;
- Consolider le lien affectif avec l'adulte, grâce à une relation sécurisante, respectueuse et bienveillante.

Ainsi, les soins corporels deviennent des temps d'accompagnement privilégiés, où l'enfant se sent entendu, respecté et soutenu dans son développement global.

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil de l'enfant

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multitudes capacités. » Principe 2 - Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Cet axe constitue le cœur du projet pédagogique. Il vise à accompagner l'enfant dans son développement global en favorisant le jeu libre, l'exploration, la créativité, la socialisation et la découverte du monde.

2.3.1. Le jeu et les activités : moteurs du développement

« Pour me sentir en sécurité et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance avec mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Principe 4- Charte nationale d'accueil du jeune enfant

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. » Principe 6- Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Le jeu constitue un levier essentiel du développement de l'enfant, mobilisant ses compétences motrices, cognitives, affectives et sociales. À travers le jeu, l'enfant découvre, expérimente et construit son rapport au monde dans un cadre sécurisant et stimulant.

Les types de jeux

Le jeu libre est un temps où l'enfant choisit les jeux et matériels disponibles dans la salle. Il explore, manipule et parfois détourne la fonction initiale des objets selon ses envies, favorisant ainsi l'autonomie, la curiosité et le développement moteur et cognitif.

Le jeu partagé implique la participation de l'adulte sans imposer : il se laisse guider par l'enfant, reste disponible et accompagne ses choix, tout en garantissant la sécurité. Ces moments renforcent les interactions et le plaisir partagé.

Le jeu dirigé est proposé par le professionnel avec un cadre et des règles précises. La participation reste volontaire et peut viser des objectifs pédagogiques ou d'observation comportementale.

Quel que soit le type de jeu, le professionnel observe et note les acquisitions cognitives et comportementales dans le classeur de transmission. La variété des jeux permet aux enfants d'explorer différents domaines, tandis que les espaces de jeu sont clairs, lisibles et maintenus prêts à jouer, respectant le rythme et les apprentissages propres à chaque enfant.

C'est pourquoi les groupes de vie ne sont pas cloisonnés par âge, mais constitués en fonction des rythmes, besoins et intérêts des enfants. Cette organisation favorise l'autonomie, la coopération et la socialisation, tout en respectant le développement individuel de chacun et en maintenant un cadre sécurisant et adapté.

Développer l'imagination

L'imagination et la créativité se manifestent de différentes façons selon l'âge. L'enfant peut exprimer son potentiel à travers :

- Des jeux d'imitation, seul, avec ses pairs ou avec l'adulte ;
- Des activités de déguisement, mallettes de docteur, dînette ou bricolage ;
- Des moments de pause, où il se laisse guider par son imagination.

Cette apparente inactivité n'est ni ennui ni paresse : c'est un espace nécessaire à la réflexion, à la projection et au choix, favorisant le développement personnel et cognitif.

Explorer, découvrir et expérimenter

Dès le plus jeune âge, l'enfant est animé par le désir de comprendre et d'explorer son environnement. Les espaces de jeu sont organisés pour stimuler la curiosité en toute sécurité, favorisant l'expérimentation par les essais-erreurs et l'imitation des pairs et des adultes. Ces expériences permettent à l'enfant de construire une représentation sécurisée du monde, de développer ses compétences motrices, sensorielles et cognitives, tout en consolidant sa confiance en lui et en ses capacités.

Pour prolonger ces expériences, notre projet inclut également des sorties régulières en extérieur, qui offrent aux enfants un contact direct avec le monde naturel. Observer les plantes, les animaux, toucher l'herbe, écouter les sons de la nature ou manipuler des éléments naturels permet de stimuler leurs sens, de nourrir leur curiosité et d'enrichir leur imagination, en cohérence avec le principe 6 de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant. Ces moments favorisent également la socialisation, la coopération et l'autonomie, tout en contribuant au bien-être physique et émotionnel des enfants.

Éveiller les sens

Les jeux et activités proposés au sein de la structure participent à l'éveil sensoriel des enfants en sollicitant l'ensemble de leurs sens : le toucher, la vue, l'audition, le goût, l'odorat ainsi que le sens de l'équilibre. Certains ateliers sont plus spécifiquement orientés vers la stimulation d'un ou plusieurs sens, comme les activités musicales, les explorations de matières, les découvertes visuelles autour des couleurs ou encore les parcours de motricité. Cette diversité d'expériences contribue à un développement sensoriel global, progressif et harmonieux.

Favoriser la socialisation

Le jeu offre un espace concret où les enfants mettent en pratique les compétences sociales et relationnelles que le cadre quotidien leur permet de développer. À travers les activités ludiques, ils apprennent à partager, coopérer, attendre leur tour, aider un camarade ou résoudre de petits conflits, tout en respectant les règles établies par les professionnels.

Il permet également à l'enfant d'explorer ses émotions et de verbaliser ses expériences, grâce aux échanges et aux questionnements proposés par l'adulte. Certains enfants ont besoin de

temps en retrait pour se recentrer ou nourrir leur imaginaire : ces moments sont respectés et intégrés dans un cadre sécurisant, afin de préserver le bien-être et le développement personnel de chacun.

Ainsi, le jeu devient un véritable outil pédagogique qui met en pratique les apprentissages sociaux, complète le cadre posé par les adultes et favorise le développement des compétences relationnelles, de l'autonomie et du langage.

2.3.2. L'approche culturelle et artistique

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturelles. » Principe 5-Charte nationale d'accueil du jeune enfant

L'éveil culturel et artistique occupe une place essentielle dans notre projet pédagogique. Il permet à l'enfant de développer sa créativité, son imaginaire, sa sensibilité et ses capacités d'expression, tout en favorisant l'ouverture au monde et la construction de son identité.

Découverte de différentes formes artistiques

Les enfants sont invités à explorer divers supports et disciplines culturelles :

- **Musique et comptines**, pour éveiller l'oreille, découvrir des rythmes et mélodies variés, et participer à des chansons collectives ou individuelles ;
- **Danse et expression corporelle**, pour ressentir et exprimer des émotions, découvrir le mouvement et la coordination dans un cadre ludique ;
- **Lecture et contes**, afin de stimuler le langage, l'imaginaire et l'attention, tout en favorisant le plaisir des histoires et la verbalisation ;
- **Arts plastiques et manipulation**, pour expérimenter la couleur, les formes et les textures, développer la créativité et la dextérité fine ;
- **Jeux d'expression symbolique** comme les déguisements, les marionnettes ou les mises en scène, permettant à l'enfant de créer, jouer des rôles et communiquer avec ses pairs.

Accompagnement bienveillant et individualisé

Chaque activité est adaptée à l'âge, aux besoins et au rythme de l'enfant :

- Les temps libres permettent à l'enfant d'exprimer ses envies et sa sensibilité ;
- Les activités guidées offrent un cadre sécurisant tout en laissant place à l'initiative et à l'expression personnelle ;
- Les moments collectifs favorisent la coopération, le partage et la socialisation, tandis que les temps individuels respectent le besoin de concentration et de découverte personnelle.

Développement global et ouverture culturelle

L'éveil artistique et culturel contribue à :

- L'expression de soi et la confiance dans ses capacités créatives ;
- L'ouverture culturelle, par la découverte de différents styles artistiques, musiques, histoires et lectures d'ici et d'ailleurs ;
- L'enrichissement sensoriel et cognitif, en mobilisant la vue, l'ouïe, le toucher et la motricité fine ;
- La construction du lien adulte-enfant, grâce à la participation des professionnels, qui accompagnent, valorisent et verbalisent les créations, découvertes et lectures des enfants.

Ainsi, l'éveil culturel et artistique devient un temps privilégié d'apprentissage, d'expression et de plaisir, complétant les activités motrices et sensorielles, tout en enrichissant le parcours éducatif de chaque enfant dans notre structure.

Dans ce cadre, nous collaborons avec l'école de loisirs afin de bénéficier d'ouvrages adaptés à l'âge et au développement des enfants. Ces livres deviennent de véritables supports pour des activités variées et ludiques : un album peut inspirer un atelier de création plastique autour des couleurs et des formes, un jeu de rôle pour rejouer l'histoire, ou encore des explorations sensorielles liées aux éléments du récit. Chaque lecture partagée stimule le langage, l'imaginaire et la curiosité, tout en favorisant les interactions entre pairs et avec les adultes.

Par ailleurs, l'association **Lire et faire lire** intervient tous les 15 jours au sein de la structure pour proposer aux plus petits des temps de lecture adaptés à leur âge, tandis que l'équipe de la **médiathèque** propose des racontines une fois par mois pour les plus grands dans l'accueil collectif. Ces interventions régulières complètent l'accompagnement quotidien et enrichissent le développement cognitif, langagier et affectif des enfants.

Les familles ont également la possibilité d'adhérer à un abonnement auprès de l'école de loisirs avec un tarif préférentiel. Cela leur permet de prolonger l'expérience de lecture à la maison et de soutenir l'accès régulier à des ouvrages adaptés, renforçant ainsi le plaisir de lire et la continuité éducative entre la crèche et le domicile.

2.3.3. L'égalité fille-garçon : une valeur éducative fondamentale

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. » Principe 7- Charte nationale d'accueil du jeune enfant

L'égalité entre les filles et les garçons constitue une valeur essentielle de notre projet pédagogique. Dès le plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés au respect de chacun, sans distinction de genre, et encouragés à développer leurs compétences et intérêts librement.

Dans la structure, cela se traduit par :

- **Des choix d'activités ouverts à tous** : aucun jeu, matériel ou rôle n'est attribué en fonction du sexe de l'enfant. Les enfants peuvent explorer aussi bien la cuisine, la construction, le bricolage que les jeux de rôle ou la danse, selon leurs envies et leurs talents.
- **Un langage inclusif et respectueux** : les adultes utilisent des formulations neutres et valorisantes, évitant les stéréotypes ou les jugements liés au genre.
- **La valorisation de la diversité** : les enfants observent et expérimentent que chacun peut accomplir les mêmes actions, exprimer ses émotions et développer ses compétences indépendamment de son sexe.
- **L'accompagnement à la coopération et au respect mutuel** : les interactions entre enfants favorisent le partage, l'écoute et la solidarité, contribuant à déconstruire les préjugés dès le plus jeune âge.

Ainsi, l'égalité filles-garçons n'est pas seulement une règle ou un principe abstrait, mais un axe éducatif concret, intégré dans le quotidien, les jeux, les activités et les relations, afin de préparer les enfants à vivre dans un monde respectueux et inclusif.

2.3.4. Nos projets pédagogiques structurants

Les projets pédagogiques développés au sein de la structure s'inscrivent pleinement dans les axes du développement, du bien-être et de l'éveil de l'enfant.

- **Projet Snoezelen : éveil multisensoriel et bien-être**

Le projet Snoezelen vise à offrir à chaque enfant un espace multisensoriel sécurisé, apaisant et stimulant, où il peut explorer ses sensations, son corps et ses émotions à son propre rythme. Cette approche inclusive permet à tous les enfants, qu'ils présentent des besoins spécifiques ou non, de vivre des expériences sensorielles riches et adaptées.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

- Stimuler les cinq sens : l'enfant interagit avec des éléments visuels, sonores, tactiles et olfactifs, favorisant une exploration douce et individualisée.
- Améliorer la régulation émotionnelle : l'espace calme et sécurisant aide l'enfant à identifier, exprimer et gérer ses émotions dans un cadre bienveillant.
- Favoriser la communication : l'enfant est encouragé à s'exprimer, verbalement ou par des gestes, selon son rythme et ses capacités.
- Encourager l'autonomie et l'épanouissement personnel : l'enfant découvre et expérimente librement, renforçant son développement global et son bien-être.
- Former et sensibiliser l'équipe éducative : les professionnels sont accompagnés dans l'appropriation de cette approche pour garantir la qualité et la continuité des séances.

L'intégration de ce projet est le fruit de nos observations quotidiennes et de l'analyse des besoins spécifiques de certains enfants, telles que les difficultés à canaliser leurs émotions, l'hypersensibilité ou les troubles du comportement. L'espace Snoezelen devient ainsi un lieu de

relaxation, d'exploration sensorielle et d'expression émotionnelle, contribuant au bien-être de tous les enfants accueillis.

- **Projet d'itinérance ludique : explorer librement et à son rythme**

L'itinérance ludique est un projet pédagogique qui permet aux enfants de circuler librement entre différents espaces d'activités, spécialement aménagés pour favoriser l'exploration, l'autonomie, la socialisation et le plaisir de jouer. Cette organisation repose sur une posture d'adulte bienveillante, non directive, qui valorise le libre choix et le rythme de chaque enfant.

Concrètement, chaque enfant peut décider où aller, avec qui et combien de temps passer dans chaque espace. Les zones d'activités sont pensées par pôles : motricité, manipulation, sensoriel ou symbolique. Les professionnels se positionnent selon les zones, et non par groupe d'âge, pour observer, accompagner, verbaliser et sécuriser les enfants tout en respectant leur rythme. Les temps d'itinérance ne sont pas imposés, ils offrent aux enfants des occasions d'explorer et de s'exprimer librement.

Les objectifs pédagogiques de ce projet sont :

- Soutenir le développement global grâce à des expériences variées.
- Encourager l'autonomie, la curiosité et l'exploration.
- Permettre la libre circulation entre différents espaces ludiques, réduisant frustrations et conflits.
- Proposer un cadre sécurisé, souple et stimulant, respectueux des besoins et des rythmes de chacun.

Ce projet, mis en œuvre sur quelques journées dans l'année, complète le quotidien de la structure en offrant une expérience ludique, riche et libre, pleinement alignée avec nos valeurs de bienveillance, écoute et accompagnement du jeune enfant.

- **Projet de communication gestuelle associée à la parole : Favoriser l'expression et la compréhension**

Le projet de communication gestuelle permet aux enfants de communiquer rapidement avec les adultes, même avant l'acquisition complète du langage oral. Il repose sur l'utilisation de gestes inspirés de la Langue des Signes Française (LSF) pour accompagner la parole de l'adulte. Il ne s'agit pas d'apprendre la LSF intégralement, mais d'emprunter des signes essentiels, comme « manger », « encore » ou « dormir », afin de répondre efficacement aux besoins fondamentaux de l'enfant.

La répétition du geste associé au mot prononcé permet à l'enfant de comprendre et exprimer ses besoins, ses émotions et ses envies, limitant ainsi la frustration liée à une incompréhension. Cette approche respecte le rythme et les capacités d'apprentissage de chaque enfant, tout en soutenant la communication dès le plus jeune âge et en favorisant l'autonomie dans l'expression.

Les objectifs du projet sont :

- Permettre aux enfants de communiquer rapidement et efficacement, avant même l'acquisition du langage oral.
- Améliorer la compréhension et réduire les frustrations liées aux difficultés d'expression.
- Encourager la communication pour tous les enfants, notamment ceux avec des besoins spécifiques ou des troubles du développement.
- Sensibiliser et impliquer les familles afin de prolonger ces pratiques à la maison.
- Mettre en place des pictogrammes dans la structure pour soutenir l'autonomie et la compréhension.
- Former et soutenir l'équipe éducative pour garantir la cohérence et la continuité de la pratique au quotidien.

Grâce à ce projet, la communication gestuelle devient un outil concret et bienveillant, favorisant l'expression des besoins, la régulation des émotions et la construction d'échanges positifs dès les premières étapes du développement de l'enfant.

- **Projet passerelle intergénérationnelle : créer des liens entre générations**

Le projet passerelle intergénérationnel vise à favoriser le lien social entre les enfants et les personnes âgées, en créant des occasions d'échanges, de partage et de convivialité. Les rencontres se déroulent à la fois dans la salle de vie des enfants à la crèche et dans la salle d'animation de l'Ehpad, permettant aux enfants de découvrir un nouvel environnement et aux aînés de s'ouvrir à des interactions stimulantes avec les plus jeunes.

Ces moments d'échanges offrent plusieurs bénéfices :

- Pour les enfants : découvrir de nouvelles personnes, expérimenter la socialisation dans un cadre différent, développer leur curiosité, leur empathie et leur respect des autres, ainsi qu'une meilleure compréhension du cycle de la vie et des âges différents.
- Pour les personnes âgées : partager leur expérience, maintenir et renforcer leurs compétences sociales et affectives, et vivre des moments de joie et d'animation grâce à la présence et aux interactions avec les enfants.

Les objectifs pédagogiques sont :

- Favoriser l'inclusion sociale et la sensibilisation à la diversité des âges.
- Encourager la coopération, l'écoute et la communication dans des contextes variés.
- Développer la curiosité et l'ouverture culturelle des enfants.
- Créer un lien durable entre les générations, enrichissant à la fois le développement émotionnel des enfants et le bien-être des aînés.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'éveil social et affectif, où chaque rencontre est préparée par les professionnels afin de garantir sécurité, confort et plaisir partagé pour tous les participants. Les activités sont adaptées à l'âge et aux capacités de chacun, et permettent de créer un climat bienveillant et respectueux, propice à la découverte mutuelle et au plaisir d'être ensemble.

- **Projet nature et sorties extérieures : explorer, expérimenter et grandir dans le monde naturel.**

Lors de nos observations en structure et lors de petites sorties locales, nous avons remarqué que les enfants manifestent un vif intérêt pour le monde naturel qui les entoure. Ils s'arrêtent pour observer les canards, les insectes ou les plantes, touchent l'herbe et les feuilles, explorent les textures, et expriment spontanément leur curiosité par des questions ou des commentaires. Ces moments révèlent leur désir d'explorer, de découvrir et d'interagir avec l'environnement, tout en mobilisant leurs compétences motrices et sensorielles. Les enfants développent également des interactions sociales spontanées en partageant leurs découvertes et en coopérant pour observer ou manipuler certains éléments naturels. Ces constats ont motivé la mise en place d'un projet structuré de sorties régulières en extérieur.

Objectifs éducatifs :

- Favoriser le développement global de l'enfant à travers des expériences sensorielles, motrices et cognitives.
- Stimuler les sens et éveiller la curiosité face à la nature (observation des plantes, des animaux, des saisons, exploration tactile et auditive).
- Encourager l'autonomie et la créativité, ainsi que la prise d'initiative dans l'exploration de nouveaux environnements.
- Développer la socialisation et la coopération, en partageant les découvertes et en interagissant avec les pairs.
- Contribuer au bien-être et à la santé physique des enfants en leur offrant des espaces sécurisés pour bouger et se dépenser.

Le projet Sorties et nature permet aux enfants de s'immerger dans un environnement riche et stimulant, en cohérence avec les valeurs éducatives de notre structure. Les sorties régulières sur la voie verte des Viennes et dans des espaces naturels offrent un cadre sécurisant et adapté à chaque âge, permettant à l'enfant d'explorer librement, de développer ses compétences et de renforcer son lien avec la nature. Ces expériences contribuent à la construction de leur autonomie, à l'enrichissement de leur imaginaire et à l'épanouissement global de chaque enfant.

- **Projet passerelle crèche-ALSH et sortie de fin d'année : préparer la transition vers l'école**

Le projet passerelle accompagne les enfants dans leur transition vers l'ALSH et la future rentrée scolaire. À la rentrée, ces enfants doivent s'adapter simultanément à un nouvel environnement scolaire et à l'ALSH, ce qui peut générer du stress et des difficultés d'adaptation.

Historique et supports utilisés :

Lors de la première édition du projet, la danse a été utilisée comme support pour réunir les enfants. Cette expérience a permis aux enfants de se rencontrer, de découvrir le lieu et les animateurs, et d'apprendre à interagir dans un contexte collectif nouveau. Cette année, après observation des enfants et constat de leur intérêt pour les histoires, le livre est devenu le support central du projet. La lecture partagée sert à créer du lien, encourager les interactions, structurer les activités et accompagner l'appropriation progressive du nouvel environnement.

Objectifs pédagogiques :

- Faciliter la transition en créant des repères rassurants et familiers.
- Permettre aux enfants de découvrir et de s'approprier le lieu et les animateurs de l'ALSH avant la rentrée.
- Favoriser la socialisation et la création de liens avec leurs futurs camarades.
- Renforcer la confiance en soi et les capacités d'adaptation des enfants.
- Mettre les livres au service du projet, comme support de découverte et d'interactions.
- Créer une synergie entre les équipes de la crèche et de l'ALSH autour d'un projet co-construit.
- Harmoniser les pratiques professionnelles et les outils pédagogiques utilisés.
- Associer les familles au processus de transition, les informer, les rassurer et valoriser leur rôle.

Sortie de fin d'année

Dans une démarche d'accompagnement vers l'école et de valorisation du parcours au sein de la structure, une sortie de fin d'année est organisée pour les enfants qui feront leur entrée en maternelle.

Tout au long de l'année, un projet pédagogique « fil rouge » est mené autour d'une thématique choisie par l'équipe (par exemple : le cirque, les animaux, la nature...). Les activités, ateliers et découvertes proposés aux enfants s'inscrivent progressivement dans cette dynamique.

La sortie vient clôturer ce projet et constitue un temps fort, à la fois festif et symbolique. Elle permet aux enfants de vivre une expérience collective marquante, de consolider leurs apprentissages et de célébrer la fin de leur parcours en crèche. Les années précédentes, les enfants ont ainsi pu découvrir un parc à thème autour du cirque ou encore visiter une ferme pédagogique, en lien avec le projet mené.

Ce moment participe à renforcer l'estime de soi, le sentiment d'appartenance au groupe et la transition vers l'école.

Projet passerelle crèche-école

Une passerelle vers l'école maternelle est en cours de réflexion. L'objectif est de la mettre en place dès septembre 2026 afin de :

- Familiariser progressivement les enfants avec leur futur environnement scolaire ;
- Rencontrer les enseignants, les ATSEM et découvrir les nouvelles routines ;
- Favoriser une transition douce entre la crèche et l'école, en cohérence avec le projet éducatif et la continuité pédagogique.

II. Le projet social

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le projet social décrit le public accueilli et les relations établies avec les familles et les partenaires. Conformément au *Code de l'action sociale et des familles* et aux *textes réglementaires relatifs aux EAJE*, il garantit **l'égalité d'accès, l'inclusion et la participation des familles**, tout en traduisant nos valeurs de **respect, bienveillance et coopération**.

Diagnostic de territoire et public accueilli

Notre établissement s'inscrit pleinement dans le contexte socio-démographique de Sainte-Savine. L'analyse des données de la CAF (2024) révèle un territoire en mutation qui influence directement nos pratiques :

- Besoins de garde stables malgré la baisse démographique : Bien que le nombre d'enfants de moins de 3 ans (ressortissants CAF/MSA) soit en légère baisse (221 en 2024 contre 256 en 2021), la demande de mode de garde reste soutenue par un taux d'activité des parents élevé (53,5 % des familles allocataires ont tous les parents qui travaillent).
- Complémentarité avec l'offre libérale : Le secteur des assistants maternels sur la commune connaît une fragilité structurelle (baisse du nombre de professionnels actifs passant de 37 à 31 entre 2021 et 2024). De plus, près de 48,4 % des assistants maternels ont 55 ans ou plus, ce qui laisse présager de nombreux départs à la retraite. Dans ce contexte, notre structure joue un rôle pivot pour offrir des solutions de garde pérennes aux familles saviniennes, dont une part importante (58 enfants en 2024) est contrainte de chercher un accueil à l'extérieur de la commune.
- Diversité des configurations familiales : Nous accueillons des familles aux profils variés (monoparentales, recomposées, fratries) et aux situations professionnelles diverses. Cette mixité enrichit notre vie collective et guide nos pratiques pour garantir l'égalité d'accès et l'inclusion.

Partenariats et continuité éducative

Notre établissement s'inscrit pleinement dans son environnement social et territorial. Pour offrir un accueil adapté à chaque enfant, il est essentiel de prendre en compte la diversité des familles qui fréquentent la structure. Celles-ci présentent des configurations variées (monoparentales, recomposées, avec plusieurs fratries) et des profils sociaux et culturels différents. Cette diversité enrichit notre vie collective et guide nos pratiques pour garantir l'égalité d'accès, l'inclusion et la participation de tous.

Pour offrir un accueil adapté et assurer une continuité éducative cohérente et enrichissante, nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires locaux. Ces liens incluent les

services municipaux (PMI, RPE, CLAS), les établissements scolaires, les associations culturelles et sportives, les structures de loisirs et les professionnels de santé.

Cette coopération se traduit concrètement par :

- Des échanges réguliers et coordonnés autour des besoins des enfants et des familles, favorisant la continuité éducative et le suivi individualisé ;
- La mise en place d'actions spécifiques, comme des ateliers parents-enfants, des projets inclusifs pour les enfants présentant des besoins particuliers, ou des passerelles entre la crèche et l'ALSH ;
- La participation à des projets collectifs et culturels en lien avec le territoire, comme des sorties nature, des activités artistiques ou des rencontres intergénérationnelles ;
- La valorisation de l'expertise des partenaires pour enrichir nos pratiques et proposer un accompagnement adapté aux enfants et aux familles.

Ainsi, l'intégration de l'établissement dans son environnement social n'est pas seulement un cadre légal ou administratif : elle contribue directement à la qualité de l'accueil, à l'enrichissement des expériences offertes aux enfants et au soutien des familles dans leur rôle éducatif. Elle renforce également notre participation à la vie locale, favorisant un réseau social et éducatif solide et bienveillant autour des enfants.

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

La participation des familles à la vie de la crèche se manifeste à la fois de manière concrète et symbolique, favorisant le lien entre le domicile et la structure. Les parents sont invités à partager leurs expériences, traditions ou savoirs, par exemple à travers des lectures, comptines ou rituels familiaux, permettant aux enfants de découvrir différentes cultures et pratiques.

Cette participation peut également se traduire lors d'activités festives ou symboliques, comme l'anniversaire de l'enfant : la famille peut apporter des ingrédients pour un atelier cuisine, proposer une décoration spécifique ou un objet significatif pour son enfant. Le moment est photographié afin de garder une trace et de partager ce souvenir, tout en respectant le cadre collectif de la crèche.

Au quotidien, l'implication des familles se reflète également dans leur contribution à l'observation et à la compréhension des besoins de l'enfant. Les échanges lors des transmissions, la communication sur les habitudes et la vie de l'enfant, ainsi que la transmission de références culturelles ou artistiques, enrichissent la vie collective et participent au bien-être et au développement de l'enfant dans un environnement cohérent et bienveillant.

3.3 Les actions de soutien à la parentalité

L'accompagnement des parents constitue un axe fondamental de notre projet éducatif. L'équipe éducative soutient les familles en respectant leurs choix, en écoutant leurs besoins et en les guidant dans leur rôle éducatif.

Les échanges informels lors des transmissions quotidiennes offrent des occasions de dialogue, d'observation et de conseil. Au besoin, des rendez-vous individuels sont proposés pour aborder des questions spécifiques liées au développement de l'enfant, à la gestion des routines ou à des préoccupations éducatives.

La structure oriente également les familles vers des partenaires spécialisés lorsque cela est nécessaire : relais petite enfance (RPE), services sociaux, professionnels de santé ou structures d'accompagnement parental. Cette orientation vise à répondre aux besoins spécifiques de chaque famille et à renforcer le soutien éducatif et affectif apporté à l'enfant.

Parallèlement, des actions collectives sont organisées pour soutenir la parentalité : ateliers parents-enfants, rencontres thématiques lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, cafés de parents, en partenariat avec le RPE ou le CLAS, ainsi que des publications et conseils sur l'application KIDIZZ, appelés « Coup de Pouce ». Ces initiatives permettent de renforcer les compétences parentales, de créer du lien entre familles et professionnels, et de valoriser le rôle des parents dans le parcours éducatif de leur enfant.

3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. » Principe 1 - Charte nationale d'accueil du jeune enfant

Conformément au principe de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, la structure s'engage à accueillir les enfants et leurs familles quelles que soient leur situation sociale ou professionnelle. Pour les familles en recherche d'emploi ou engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, la crèche propose des solutions d'accueil adaptées, notamment des places à temps plein ou modulables sur quelques mois.

L'accès prioritaire est possible pour ces familles afin de leur permettre de participer activement à leur parcours d'insertion sans que l'organisation familiale ne constitue un frein. La flexibilité des horaires, la possibilité d'ajuster la durée de l'accueil et la disponibilité de l'équipe éducative permettent d'accompagner concrètement les parents dans leurs démarches, tout en garantissant à leur enfant un environnement sécurisant et stimulant.

Cette démarche favorise le bien-être des enfants et réduit le stress des parents, tout en renforçant leur confiance dans la structure. Elle s'inscrit dans une vision inclusive de l'accueil, où l'enfant peut grandir sereinement et la famille être soutenue dans son autonomie sociale et professionnelle.

3.5 La démarche en faveur du développement durable

La structure place le respect de l'environnement au cœur de son projet éducatif. Les enfants sont progressivement sensibilisés aux gestes simples qui permettent de prendre soin de leur cadre de vie : ne pas jeter les papiers au sol, manipuler les matériaux avec attention, et observer comment trier certains déchets. Ces petites habitudes sont intégrées aux activités quotidiennes et deviennent des réflexes naturels.

Dans le même esprit, les activités créatives utilisent largement des matériaux de récupération. Cartons, bouteilles, bouchons ou tissus deviennent supports de bricolage et d'expérimentation, permettant aux enfants de développer leur imagination tout en donnant une seconde vie à des objets autrement jetés. Cette approche combine apprentissage créatif et respect des ressources.

Enfin, nos choix de fonctionnement complètent cette démarche : nous privilégions des prestataires locaux pour les repas et le matériel, afin de limiter les transports et réduire les émissions de gaz à effet de serre. De cette façon, les enfants découvrent que la protection de l'environnement se joue à la fois dans les gestes du quotidien et dans des décisions plus larges, au niveau de toute la structure.

III. Le projet d'évaluation

Le projet d'évaluation décrit comment la structure suit, observe et améliore ses pratiques afin de garantir un accueil de qualité, sécurisé et adapté aux besoins des enfants et des familles, conformément au décret de 2025. Il permet de s'assurer que chaque enfant bénéficie d'un accompagnement personnalisé, tout en assurant la cohérence et l'efficacité de l'organisation pédagogique.

Les professionnels observent le développement global de chaque enfant et consignent leurs progrès dans différents domaines : motricité, langage, autonomie, socialisation, créativité et bien-être. Ces observations sont réalisées à l'aide d'outils adaptés (grilles d'observation, supports visuels, notes individuelles) et analysées régulièrement lors des réunions d'équipe. Les informations recueillies permettent d'ajuster les activités, de repérer les besoins particuliers et d'améliorer l'organisation des espaces et la planification pédagogique.

Les familles sont pleinement impliquées dans ce processus : elles reçoivent des retours réguliers lors des transmissions quotidiennes ou de rendez-vous spécifiques et peuvent participer à des échanges autour de l'accompagnement de leur enfant. Cette démarche favorise la continuité éducative entre la famille et la structure, et soutient un accompagnement personnalisé.

Le projet d'évaluation intègre également la coopération avec les partenaires extérieurs (services municipaux, professionnels de santé, associations, RPE, ALSH...) pour renforcer l'adéquation de nos pratiques avec le contexte social local et les besoins spécifiques des enfants. Les observations et les informations partagées avec ces partenaires permettent de proposer des actions de soutien, de construire des projets communs et d'assurer la cohérence des interventions éducatives.

Ainsi, ce dispositif garantit un accueil inclusif, sécurisé et stimulant, dans lequel **la structure, les familles et les partenaires travaillent ensemble**, dans une logique d'amélioration continue et de suivi partagé du développement de l'enfant.

Conclusion

Notre projet d'établissement reflète l'ensemble de notre engagement pour offrir un accueil de qualité, sécurisant et bienveillant, respectueux du rythme et des besoins de chaque enfant. Il met l'accent sur le développement global de l'enfant – moteur, cognitif, affectif et social – tout en valorisant l'autonomie, la créativité, la socialisation et le plaisir d'apprendre.

La participation des familles et la coopération avec nos partenaires extérieurs sont au cœur de notre démarche. Les familles sont accompagnées, informées et invitées à contribuer aux activités et projets, tandis que les partenaires institutionnels et locaux soutiennent la cohérence et la continuité éducative.

Notre projet d'évaluation, en lien avec le décret de 2025, garantit le suivi, l'observation et l'amélioration continue des pratiques. Il permet d'ajuster l'accompagnement de chaque enfant, de renforcer la qualité des activités et de partager régulièrement les informations avec les familles et l'équipe.

Le schéma ci-dessous synthétise la manière dont notre projet d'établissement fonctionne au quotidien : il illustre le rôle central de l'enfant au cœur de nos actions, en lien avec les familles, les partenaires et l'équipe éducative, dans un processus continu d'évaluation et d'amélioration.



Le projet d'établissement en action